

## Lettre n° 75 - mars 2010

Si cette lettre ne s'affiche pas correctement, merci d'ouvrir le fichier joint (format pdf) ou cliquer [ici](#).

### Sommaire

- [Février 2010 : La mesure des pollens dans l'air reprend.](#)
- [La qualité de l'air de février 2010](#)
- [Dernières publications d'ATMO Poitou-Charentes](#)
- [Agenda](#)
- [Ailleurs](#)

### Février 2010 : La mesure des pollens dans l'air reprend.

Début février, ATMO Poitou-Charentes a redémarré la mesure des pollens dans l'air d'Angoulême, Poitiers et La Rochelle. Pendant la première semaine de surveillance, le risque allergique a été très faible, voire nul, malgré la présence de quelques pollens de noisetier.

Chaque année de février à septembre, ATMO Poitou-Charentes compte les pollens présents dans l'air respiré par les habitants d'Angoulême, Poitiers et La Rochelle. En effet, certains de ces petits grains microscopiques causent des réactions allergiques pour les personnes sensibles : conjonctivites, rhumes, éternuements... C'est ce qu'on appelle le rhume des foins.

D'après le premier bulletin pollinique de l'année, le risque allergique était très faible à Angoulême (niveau 1 sur une échelle de 5) et nul à Poitiers et La Rochelle. Quelques pollens de noisetiers étaient déjà présents dans l'air, mais en faibles quantités. Viendront ensuite les pollens d'autres arbres : bouleau, chêne, cyprès, hêtre, platane, saule... La saison la plus problématique est généralement mai-juin avec les pollens de graminées. Ensuite les pollens d'ambrosie devraient clôturer la saison en août-septembre. L'an passé, ils avaient d'ailleurs été nombreux dans l'air d'Angoulême.

#### Pour en savoir plus :

- **Bilan de la saison pollinique 2009 en Poitou-Charentes** : [www.atmo-poitou-charentes.org/2009-Vent-d-Ouest-no56.html](http://www.atmo-poitou-charentes.org/2009-Vent-d-Ouest-no56.html)
- **Bulletin pollinique disponible chaque vendredi sur le site Internet d'ATMO Poitou-Charentes** : [www.atmo-poitou-charentes.org/-Les-relevés-polliniques-.html](http://www.atmo-poitou-charentes.org/-Les-relevés-polliniques-.html)
- **Abonnement gratuit au bulletin pollinique** sur demande : tél 05.46.44.83.88
- **Rubrique 'Pollens' du site Internet d'ATMO Poitou-Charentes** : [www.atmo-poitou-charentes.org/-Pollens-.html](http://www.atmo-poitou-charentes.org/-Pollens-.html)
- **Réseau national de Surveillance aérobiologique (RNSA)** : [www.pollens.fr](http://www.pollens.fr)

[Retour sommaire](#)

### La qualité de l'air de février 2010

#### Les indices de qualité de l'air

En février, la proportion de bons indices de la qualité de l'air est comparable à celle de janvier. Les six agglomérations urbaines ont connu une bonne qualité de l'air pendant 85% du temps. Dans les deux premières décades, plusieurs journées ont enregistré des hausses de la pollution par les particules PM10, avec pour corollaire des indices moyens (niveau 5) ou médiocres (niveau 6, à Cognac et Niort).

	La Rochelle	Poitiers	Angoulême	Niort	Airvault	Cognac
<b>Indice 1 et 4</b>	24	24	24	23	25	23
<b>Indices 5 à 7</b>	4	4	4	5	3	5
<b>Indices 8 à 10</b>	0	0	0	0	0	0
indices de qualité de l'air en février 2010 (nombre de jours)						

## Aucun dépassement des seuils d'information-recommandation

- **particules en suspension** : en février, la pollution atmosphérique par les particules fines PM10 apparaît en nette diminution par comparaison au mois précédent. Avec un maximum de  $55 \mu\text{g}/\text{m}^3$  le 15 février à Airvault (Deux-Sèvres), le seuil d'information-recommandation fixé à  $80 \mu\text{g}/\text{m}^3$  est respecté. Cependant, les concentrations moyennes journalières dépassent la valeur-seuil de  $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$  pendant quelques journées, sur les sites de mesure de Cognac, Niort et Airvault.
- **dioxyde d'azote** : ce mois-ci, la concentration horaire maximale en dioxyde d'azote atteint  $142 \mu\text{g}/\text{m}^3$  sur la place de Verdun à La Rochelle dans la matinée du 1<sup>er</sup> février. Cette hausse de la pollution azotée est observée, dans une moindre mesure, sur les autres sites de l'agglomération rochelaise et dans d'autres villes (Angoulême, Cognac, Niort). En février, le seuil d'information-recommandation fixé à  $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$  est respecté sur tous les sites de la région.
- **dioxyde de soufre** : la surveillance du dioxyde de soufre présent dans l'air, réalisée en quatre points de la région Poitou-Charentes, montre le plus souvent de faibles niveaux de pollution. Le maximum horaire de  $94 \mu\text{g}/\text{m}^3$ , enregistré à Airvault (Deux-Sèvres) dans la nuit du 21 au 22 février, ne dépasse pas le seuil d'information-recommandation fixé à  $300 \mu\text{g}/\text{m}^3$ .
- **ozone** : sur tous les sites de surveillance d'ATMO Poitou-Charentes, les niveaux moyens d'ozone de février sont plus élevés que ceux de janvier. Cette hausse reste modérée, puisque la concentration maximale d'ozone est de  $101 \mu\text{g}/\text{m}^3$ . Ce maximum, enregistré en périphérie de La Rochelle (Aytré) le 28 février, respecte largement le seuil d'information-recommandation fixé à  $180 \mu\text{g}/\text{m}^3$ .

[Retour sommaire](#)

## Dernières publications d'ATMO Poitou-Charentes

### Études de la pollution industrielle

- **[2009/2010 - Caractérisation de l'impact d'AGS Clérac sur les concentrations de dioxyde de soufre et de fluor dans l'air ambiant](#)** Cette étude s'inscrit dans le programme de surveillance établie en janvier 2007 entre AGS Clérac (Clérac, Charente Maritime, 17) et AGS Oriolles (Oriolles, Charente, 16) et ATMO Poitou-Charentes. Le site de mesures pour l'année 2009 est implanté à l'entrée de la commune de Clérac, ces mesures permettent de caractériser l'impact de l'activité industrielle sur l'exposition des populations pour le dioxyde de soufre et le fluor. Le dernier trimestre 2009 a été marqué par un arrêt du four de l'usine d'AGS Clérac entre le 22 octobre et le 8 novembre 2009 et entre le 18 décembre 2009 et le 4 janvier 2010. Les mesures couvrent ces périodes afin d'avoir un état zéro de la situation. Les valeurs mesurées en 2009 respectent largement les valeurs réglementaires pendant la période de mesures. L'impact d'AGS est tellement faible que, sur la base des indicateurs réglementaires, la différence entre les périodes de fonctionnement ou d'arrêt de l'usine n'apparaît pas comme significative. Les habitants du centre bourg de Clérac sont exposés à des concentrations de dioxyde de soufre respectant très largement la réglementation. Ainsi, d'un point de vue de l'indice ATMO, la qualité de l'air sur la commune de Clérac est très bonne pour le dioxyde de soufre pour toutes les journées de la campagne de mesures. Bien que les concentrations maximales horaires semblent légèrement plus fortes lors du fonctionnement normal du site industriel, l'activité industrielle ne dégrade pas la qualité de l'air d'un point de vue de l'indice ATMO. Les mesures de fluor n'ont pas mis en évidence l'impact des rejets industriels d'AGS Clérac. La quasi-totalité des mesures est de l'ordre des concentrations de fond.
- [Retour sommaire](#)
- **[2009 - Suivi des concentrations de métaux lourds dans l'air et dans les retombées atmosphériques sur le quartier de La Pallice \(La Rochelle\)](#)** Les anciennes activités industrielles (Phospho Guano) ont conduit à contaminer les sols en métaux lourds notamment pour l'arsenic (As), le plomb (Pb), le cuivre (Cu), le baryum (Ba), le cadmium (Cd), le fer (Fe) et le chrome (Cr). La construction du site Bionergy Pilot a nécessité d'importants travaux de terrassement. Durant la période de ces travaux, ATMO Poitou-Charentes, à la demande de SICA ATLANTIQUE, avait assuré la surveillance dans l'environnement. Les travaux sont à présent achevés, cette seconde étude doit permettre de vérifier que dans l'état actuel la présence de sols contaminés en métaux lourds n'a pas d'incidence sur les populations riveraines. Les mesures ont été réalisées entre les mois de juillet et octobre 2009. Elles ont permis le suivi des concentrations des métaux lourds : dans les retombées sédimentables, dans l'air ambiant.
  - **[Dans les retombées atmosphériques](#)** : Les mesures ont été réalisées simultanément sur 4 sites de mesures du 7 juillet au 8 octobre 2009 (soit 93 jours). Les mesures ont confirmé l'existence d'une source pour les métaux concernés sur les terrains ex Phospho-Guano. Des analogies entre la répartition de ces composés dans le sol et dans les retombées confirment la source. A une distance de 500 mètres de la source, l'impact de celle-ci n'est plus décelable.

- Dans l'air ambiant : Dans l'air ambiant, le plomb, le cadmium, l'arsenic et le nickel font l'objet de valeurs réglementaires, l'objectif de ces mesures est donc de s'assurer que ces valeurs sont respectées. Le site de mesures a été installé au niveau des habitations potentiellement les plus exposées (c'est à dire les plus proche de la source). Les mesures réalisées entre le 29 juillet et le 7 septembre 2009 permettent d'avancer que les valeurs réglementaires pour le nickel, arsenic, cadmium et plomb sont très probablement respectées sur l'année civile. De la même manière que dans les analyses du sol, le fer apparaît comme le composé largement dominant. Ce composé n'est pas reconnu comme toxique pour l'homme, il peut cependant être à l'origine de nuisances pour les riverains.

[Retour sommaire](#)

- **2009 - Caractérisation de l'impact d'AMCOR sur l'environnement, comparaison avec l'état initial de 2007** L'entreprise AMCOR installée à Barbezieux-St Hilaire en Charente avait fait en 2007 une demande d'étude auprès d'Atmo Poitou-Charentes afin, dans un premier temps, d'évaluer l'impact de ses rejets à l'atmosphère sur son environnement. L'étude comportait une deuxième étape visant à ré-évaluer l'impact d'AMCOR, après que l'industriel ait installé un système de traitement de ses rejets atmosphériques. La première étape a été réalisée au travers d'une campagne de mesures réalisée en 2007 et suivie de la publication d'un rapport d'étude la même année.

Le présent rapport fait le bilan de la deuxième étape en comparant les résultats de la première campagne de mesures avec une seconde, réalisée en 2009. Les polluants ayant fait l'objet d'un suivi pendant cette deuxième étape sont les particules fines, les oxydes d'azote, l'ozone, l'éthanol et l'acétate d'éthyle.

- Les concentrations en particules fines relevées en 2009 indiquent que les valeurs réglementaires applicables à ce polluant sont très probablement respectées à Barbezieux. Par ailleurs, elles mettent en évidence l'absence de source prépondérante dans la zone couverte par les mesures. AMCOR n'est donc pas une source visible d'émissions de particules fines.
- Aucun problème vis-à-vis des valeurs réglementaires n'est observé concernant le dioxyde d'azote. Le comportement des oxydes d'azote montre que la principale source impactant ce polluant à proximité des sites de mesures est la circulation automobile. L'activité d'AMCOR n'émet pas en quantité suffisante ces composés pour avoir une influence visible.
- Les périodes de l'année couvertes par les campagnes de mesures ne sont pas propices au bon suivi des concentrations en ozone par rapport aux valeurs réglementaires qui lui sont applicables. En revanche, comme aucune modification du comportement de ce polluant n'est observée, il est très probable que, sur une année complète, l'ozone suive le comportement général observable sur la région Poitou-Charentes.
- Finalement, les mesures d'éthanol et d'acétate d'éthyle montrent que le fonctionnement du système de traitement des rejets atmosphériques mis en place par AMCOR a un impact positif. Les concentrations d'éthanol sont réduites par un facteur de 2 à 4, et celles d'acétate d'éthyle par un facteur plus ou moins égal à 8.

[Retour sommaire](#)

- **2009 - Unité de valorisation énergétique de La Rochelle : analyse des dioxines et furannes dans l'air ambiant et les retombées atmosphériques** Depuis 2005, ATMO Poitou-Charentes évalue chaque année l'impact des rejets atmosphériques de l'UVE de La Rochelle sur les dioxines et furannes à la fois dans les retombées atmosphériques et l'air ambiant. La campagne 2009 a permis de dresser les conclusions suivantes.

- Dioxines et furannes dans les retombées atmosphériques : Dans les retombées atmosphériques prélevées en 2009, les concentrations de dioxines et furannes sont faibles à modérées sur les quatre sites de surveillance. En moyenne sur les 3 dernières années, l'impact de l'UVE est décelable dans un rayon de 500m autour de l'établissement. Il n'est plus visible au delà. En 2009, malgré un doublement des concentrations sur le site « UVE », les concentrations de dioxines et furannes dans les retombées atmosphériques restent du même ordre de grandeur que celles observées sur les dernières années.
- Dioxines et furannes dans l'air ambiant : En 2009, les concentrations de dioxines et furannes dans l'air ambiant sont faibles à modérées. Elles sont comparables à celles observées depuis 2006 dans l'environnement de l'UVE de La Rochelle. Elles se révèlent cette année encore, supérieures à celles enregistrées autour d'autres incinérateurs de la région. Les campagnes de mesure étant réalisées à différentes saisons et l'UVE de La Rochelle étant entourée d'autres sources potentielles de dioxines / furannes, cette comparaison doit être menée avec prudence.

[Retour sommaire](#)

## Etudes de l'air intérieur

- **2009 - Mesure de la qualité de l'air dans des bureaux de la mairie de Poitiers, automne 2009** En octobre 2009, ATMO Poitou-Charentes a évalué les concentrations de Cov et d'aldéhydes à l'intérieur de deux bureaux de la mairie annexe « Rivaud » de Poitiers. Cette campagne de

mesure a été menée à la demande de la mairie qui s'interrogeait sur l'impact de la rénovation des bureaux sur la qualité de l'air intérieur. Cette étude a permis de dresser les conclusions suivantes.

- Des concentrations presque toutes comparables à celles observées dans d'autres bureaux en France : Les concentrations des composés organiques volatils et aldéhydes mesurées dans les bureaux de la mairie annexe se situent dans la fourchette des concentrations observées dans d'autres bureaux en France. Deux polluants se distinguent toutefois : les m- et p-xylènes montrent pendant la seconde période de mesure, des concentrations plus élevées à Poitiers que celles de la littérature ; le butanal se distingue également avec des concentrations plus faibles que celles trouvées dans d'autres bureaux en France. Une analyse sur une période plus longue, intégrant notamment la période estivale, permettrait d'approfondir cette comparaison.
- Une pollution plus forte dans le bureau de maîtrise d'oeuvre et d'ouvrage : Le bureau de maîtrise d'oeuvre et d'ouvrage présente des concentrations de polluants atmosphériques plus élevées que le bureau d'étude. Cette constatation faite pour plusieurs Cov et aldéhydes peut être reliée à deux explications : la moindre aération de ce bureau, dont les fenêtres n'ont pas été ouvertes pendant les deux semaines de mesure ; les travaux de rénovation des sols, murs et plafond de ce bureau, intervenus 1 mois avant les mesures.
- La seconde période plus polluée que la première : Dans les deux bureaux, les concentrations de la plupart des Cov et aldéhydes ont été plus importantes pendant la seconde semaine de mesure. Cette observation est à relier au début de la période de chauffe intervenu entre les deux périodes de mesure et qui a certainement favorisé le relargage des polluants à partir du mobilier et des éléments de décoration.
- Comparaison aux valeurs guides et valeurs de gestion de l'air intérieur : Compte tenu du faible nombre de mesures et de la variabilité saisonnière des niveaux de pollution atmosphérique, les comparaisons ci-après sont données à titre indicatif. Aucun des polluants mesurés ne présente des concentrations supérieures aux recommandations de l'OMS. Pour le benzène, les concentrations mesurées sont voisines de la valeur guide fixée à long terme par l'Afsset pour les effets hématologiques cancérigènes. Pour le formaldéhyde, la valeur guide établie par l'Afsset pour une exposition à long terme et la valeur cible de 10 µg/m<sup>3</sup> à atteindre en 10 ans selon le haut conseil de santé publique pourraient être dépassées dans les deux bureaux. Quant à la valeur repère de 30 µg/m<sup>3</sup> en dessous de laquelle, en 2009, aucune action corrective spécifique n'est préconisée par le HCSP, elle serait respectée dans le bureau d'études mais pas dans le bureau de maîtrise d'oeuvre et d'ouvrage. Le HCSP préconise dans ce cas, de profiter de travaux de rénovation ou de changement d'ameublement pour choisir les matériaux les moins émissifs et ainsi favoriser l'évolution progressive vers l'objectif de 10 µg/m<sup>3</sup>.

[Retour sommaire](#)

## Agenda

### La Rochelle

- [Semaine pour les alternatives aux pesticides, du 20 au 30 mars 2010](#)  
La Ville et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle se sont associées pour mettre en place un programme d'animations dans le cadre de la *Semaine pour les alternatives aux pesticides*. Deux conférences sont ainsi organisées :
  - le mercredi 24 mars à 18h à la Salle des Fêtes de La Pallice : *Les effets des pesticides sur la santé et les alternatives aux traitements chimiques* avec l'intervention de Jean-François NARBONNE, Professeur de toxicologie, Université Bordeaux 1 et de Jean-François LYPHOUT, horticulteur, Président de l'association pour la promotion des produits naturels peu préoccupants ;
  - le samedi 27 mars à 16h à la Médiathèque Michel-Crépeau : *Le jardinage biologique* avec l'intervention de Michel LIS, le "jardinier aux moustaches vertes", écrivain et chroniqueur sur France Bleu La Rochelle.

Pour tous renseignements : 05 46 51 11 43

### Poitou-Charentes

- [Semaine pour les alternatives aux pesticides, du 20 au 30 mars 2010](#)  
Dans le cadre de la *Semaine pour les alternatives aux pesticides*, des animations sont proposées dans différents lieux de la région Poitou-Charentes. Le programme est disponible sur [www.semaine-sans-pesticides.fr/evenement.php?region=20](http://www.semaine-sans-pesticides.fr/evenement.php?region=20).
- [Semaine du développement durable, du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2010](#)  
Les porteurs de projets (associations, collectivités, établissements scolaires, services publics, entreprises...) qui souhaitent s'associer à la *Semaine du développement durable 2010*, peuvent s'inscrire jusqu'au 31 mars via Internet : [www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr](http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr). Cette année, le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer mettra

l'accent sur la biodiversité (2010 est en effet l'année internationale de la biodiversité) et l'économie verte, qui recouvre l'ensemble des activités liées à la protection de l'environnement, à la gestion des ressources rares, aux énergies renouvelables, au changement climatique et à la prévention des risques.

Pour plus d'information : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) Poitou-Charentes - Mission Communication-Documentation - Tél 05 49 55 63 63 - [Catherine.Allain@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Catherine.Allain@developpement-durable.gouv.fr)

## Poitiers

- [Jusqu'au 23 mai 2010 : exposition sur les changements climatiques à l'Espace Mendès-France](#)  
1, place de la Cathédrale – Poitiers - Tél. 05 49 50 33 08 - [www.maison-des-sciences.org](http://www.maison-des-sciences.org)  
L'Espace Mendès-France à Poitiers propose actuellement une exposition intitulée *Les temps changent*. Associée à une série de conférences, cette exposition propose au visiteur un parcours en trois parties :
  - comprendre le climat,
  - les climats du passé,
  - les climats de demain.

[Retour sommaire](#)

## Ailleurs

### Poitou-Charentes

- [Ecohabitants, suivez le guide ! \(source : lepetiteconomiste.com\)](#)
- [Le Conseil général de Charente-Maritime a présenté, mercredi, son premier bilan carbone \(source : sudouest.com\)](#)

### France

- [Les industriels face à la contribution carbone : audition mouvementée au Sénat \(source : actu-environnement.com\)](#)
- [Etat des lieux de la maîtrise des émissions de CO<sub>2</sub> par les collectivités \(source : actualites-news-environnement.com\)](#)
- [350 000 tonnes équiv. CO<sub>2</sub> pourraient être évitées chaque année \(source : cniid.org\)](#)
- [Des bilans carbone pour toutes les entreprises de plus de 500 salariés \(source : lesechos.fr\)](#)
- [Taxe carbone et industrie : le Gouvernement lance la concertation \(source : wk-hsge.fr\)](#)
- [L'étiquetage du chauffage au bois domestique évolue \(source : journaldelenvironnement.net\)](#)

### Europe

- [Les émissions de CO<sub>2</sub> réduites par la crise économique en Europe \(source : lesechos.fr\)](#)
- [L'Union Européenne doit repenser sa stratégie en matière de réduction des émissions \(source : actualites-news-environnement.com\)](#)
- [Marché du carbone: «baisse d'émissions significative mais pas considérable» \(source : journaldelenvironnement.net\)](#)

### Monde

- [La Barrière Arctique rejette 8 millions de tonnes de méthane par an \(source : actualites-news-environnement.com\)](#)
- [La baleine, puits de carbone en péril \(source : geo.fr\)](#)
- [La désulfuration des fumées en progrès en Chine \(source : pro-environnement.com\)](#)
- [Espaces verts américains et GES \(source : journaldelenvironnement.net\)](#)
- [La répartition de l'effort de réduction des émissions proposée par le GIEC questionne la notion d'équité \(source : actu-environnement.com\)](#)
- [Yvo de Boer, plus haut responsable de l'ONU chargé du climat, annonce sa démission \(source : lemonde.fr\)](#)
- [Les incendies négligés dans le calcul des émissions de CO<sub>2</sub> \(source : lesechos.fr\)](#)
- [La neige arctique : une source biologique d'oxydes d'azote au coeur même de l'hiver polaire ? \(source : notre-planete.info\)](#)
- [La réduction des émissions de GES ne pénaliserait pas nécessairement la demande en matériaux de base \(source : actu-environnement.com\)](#)

[Retour sommaire](#)

**Nos sites Internet :**

[www.atmo-poitou-charentes.org](http://www.atmo-poitou-charentes.org) : portail d'ATMO Poitou-Charentes

[www.emissions-poitou-charentes.org](http://www.emissions-poitou-charentes.org) : inventaire des émissions de polluants atmosphériques

[www.ozone-poitou-charentes.org](http://www.ozone-poitou-charentes.org) : système régional de surveillance de l'ozone

votre contact : [Christelle Bellanger](#) tél. 05 46 44 83 88

Vous pensez que vos collègues ou amis pourraient être intéressés par les informations contenues dans cette lettre ? [Proposez-leur de s'inscrire via la rubrique 'Lettre d'info' de notre site Internet.](#)

Vous voulez vous désabonner ? [Connectez-vous à la rubrique 'Lettre d'info' de notre site Internet.](#)

Merci de ne pas répondre directement à ce message.